

**Conseil de Communauté****Publié le : 07/10/2026****Séance du jeudi 24 septembre 2026**

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 122

Le Conseil de Communauté, convoqué le 18 septembre 2026, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Ludovic FAGAUT, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52

La séance est ouverte à 17h05 et levée à 22h40

Etaient présents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX, **Audeux :** M. Michel VIENET (à compter de la question n°2), **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon :** M. Mohamed AIT-ALI, M. Hasni ALEM (à compter de la question n°8), M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n°8), Mme Isabelle BORDAT, Mme Nathalie BOUVET, M. Patrick BOUZAT, M. Jimmy BRESILLION (jusqu'à la question n°8 incluse), M. Bruno CAIRE, Mme Aline CHASSAGNE, M. Laurent CROIZIER (à compter de la question n°8), M. Jérôme CUPILLARD, M. Clément DARCQ (à compter de la question n°9), M. Franck DEFASNE, Mme Marie-Line EGRON, M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne FALGA, Mme Lydie FRANCAUT (jusqu'à la question n°24 incluse), M. Didier GENDRAUD (à compter de la question n°8), M. Abdel GHEZALI, Mme Laura GINIOT, Mme Marie GRUILLOT, M. Pierre-Charles HENRY, M. Patrick JACQUES, Mme Véronique JELSCH, Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n°25), M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Madeleine LHOMME, Mme Hélène MAGNIN-FEYSOT, M. Martin MELLION, Mme Emmanuelle MEUNIER (à compter de la question n°2), M. Frank MONNEUR (à compter de la question n°2), Mme Manon MONNIER, Mme Laurence MULOT CESARI, M. Pascal ORLANDI, Mme Sophie PESEUX, M. Anthony POULIN, M. Jean-Pascal REYES, M. Djilali SAHLAOUI (à compter de la question n°14), Mme Anne-Rachel SCHERTZ, Mme Flora SIMONIN, M. Fabrice TAILLARD, Mme Frédérique THOMAS-MAURIN, M. Kevin VEJUX, Mme Séverine VÉZIÈS, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE **Beure :** M. Bruno LIND (à compter de la question n°2), **Bonnay :** M. Pascal DIMANCHE, **Braillans :** M. Thierry NONNOTTE (à compter de la question n°8), **Busy :** M. Philippe SIMONIN, **Byans-Sur-Doubs :** M. Didier PAINEAU, **Chalèze :** M. René BLAISON (à compter de la question n°2), **Chalezeule :** M. Hervé GROULT, **Champagney :** M. Olivier LEGAIN, **Champvans-Les-Moulins :** M. Florent BAILLY, **Châtillon-Le-Duc :** M. Martial DEVAUX, **Chaucenne :** M. Etienne PELLEGRINI, **Chemaudin et Vaux :** M. Serge MINORET, **Cussey-Sur-L'Ognon :** Jean-François MENESTRIER (à compter de la question n°2), **Dannemarie-Sur-Crête :** M. Sébastien PERRIN, **Devecey :** M. Gérard MONNIEN, **Ecole-Valentin :** M. Kadir YILDIRIM, **Fontain :** M. Marc GIRARDOT, **Franois :** M. Emile BOURGEOIS, **Geneuille :** M. Denis PERIN, **Gennes :** M. Jean-Michel LHOMME, **Grandfontaine :** M. Henri BERMOND, **La Vèze :** Mme Céline TRONCIN VERGEY, **Les Auxons :** M. Anthony NAPPEZ, **Mamirolle :** M. Philippe REGENNASS, **Mazeroles-Le-Salin :** M. Philippe DOLEJAL, **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT (jusqu'à la question n°36 incluse), **Montfaucon :** M. Laurent PUNET, **Montferrand-Le-Château :** Mme Lucie BERNARD (à compter de la question n°8), **Morre :** M. Hervé JONT, **Nancray :** Mme Lucie DUEDE, suppléante (à compter de la question n°2), **Noironte :** M. Philippe GUILLAUME, **Osselle-Routelle :** Mme Anne OLSZAK, **Palise :** M. Christian DAVID, **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET, **Pirey :** M. Patrick AYACHE, **Pouilley-Français :** M. Stéphane RAMELET, **Pouilley-Les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET, **Pugey :** M. Frank LAIDIE, **Rancenay :** Mme Catherine BECKER (à compter de la question n°9), **Roche-Lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER, **Roset-Fluans :** Mme Myriam DE JACQUELOT, suppléante, **Saint-Vit :** Mme Anne BIHR, **Saint-Vit :** M. Pascal ROUTHIER, **Saône :** M. Lylian CALVAT, **Serre-Les-Sapins :** Mme Valérie BRIOT, **Tallenay :** M. Ludovic BARBAROSSA, **Thise :** M. Pascal DERIOT, **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD (à compter de la question n°2), **Torpes :** Mme Julie GIRARD, **Velesmes-Essarts :** M. Jean-Marc JOUFFROY, **Vieilley :** M. Damien LIARD, **Vorges-Les-Pins :** M. Georges POITREY

Etaient absents : **Besançon :** Mme Estelle CAMARA, M. Serge COUËSMES, Mme Leïla HANNOUNI, Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER, M. Jérémy JEANVOINE, Mme Eléonore METZGER, Mme Esther SZWARC, M. Patrick VERDIER, **Boussières :** M. Eloy JARAMAGO, **Champoux :** M. Romain VIENET, **Chevroz :** M. Franck BERNARD, **Deluz :** Mme Liliane JOURNOT, **Larnod :** M. Jean-Philippe DEVEVEY, **La Chevillotte :** M. Jean-Luc BARBIER, **Marchaux-Chaudefontaine :** M. Patrick CORNE, **Merey-Vieilley :**

M. Philippe PERNOT, **Novillars** : M. Lionel PHILIPPE, **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD, **Venise** : M. Charles POMMEY, **Villars-Saint-Georges** : M. Damien AUBERT

Secrétaire de séance : M. Emile BOURGEOIS

Procurations de vote : **Besançon** : M. Guillaume BAILLY à Mme Isabelle BORDAT (jusqu'à la question n°7 incluse), M. Jimmy BRESILLION à Mme Emmanuelle MEUNIER (à compter de la question n°9), Mme Estelle CAMARA à Mme Sophie PESEUX, M. Serge COUËSMES à Mme Anne FALGA, M. Clément DARCO à Mme Marie-Line EGRON (jusqu'à la question n°8 incluse), Mme Lydie FRANCAERT à M. Anthony POULIN (à compter de la question n°25), M. Didier GENDRAUD à M. Pierre-Charles HENRY (jusqu'à la question n°7 incluse), Mme Leïla HANNOUNI à M. Kevin VEJUX, Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER à Mme Manon MONNIER, M. Jérémy JEANVOINE à Mme Laura GINIOT, Mme Myriam LEMERCIER à M. Jean-Pascal REYES (jusqu'à la question n° 24 incluse), Mme Eléonore METZGER à M. Frank MONNEUR, M. Djilali SAHLAOUI à Mme Flora SIMONIN (jusqu'à la question n°13 incluse), Mme Esther SZWARC à Mme Anne-Rachel SCHERTZ, M. Patrick VERDIER à Mme Véronique JELSCH, **Boussières** : M. Eloy JARAMAGO à M. Henri BERMOND, **Deluz** : Mme Liliane JOURNOT à M. René BLAISON, **Larnod** : M. Jean-Philippe DEVEVEY à M. Mohamed AIT-ALI, **Marchaux-Chaudefontaine** : M. Patrick CORNE à M. Thierry NONNOTTE, **Nancray** : Mme Julie DUEDE (suppléante) à Mme Céline TRONCIN VERGEY (jusqu'à la question n°1 incluse), **Novillars** : M. Lionel PHILIPPE à M. Pascal DERIOT, **Rancenay** : Mme Catherine BECKER à Mme Julie GIRARD (jusqu'à la question n°8 incluse), **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD à M. Fabrice TAILLARD, **Villars-Saint-Georges** : M. Damien AUBERT à Mme Anne BIHR

Délibération n°2026/2026.00271
Rapport n°45 - CSP BGE Franche-Comté 2025

45
CSP BGE Franche-Comté 2025

Rapporteur : Mme Anne FALGA, Vice-Présidente

	Date	Avis
Commission n°2	16/09/2026	Favorable
CCSPL	09/09/2026	Favorable
Bureau	17/09/2026	Favorable

Inscription budgétaire
Sans incidence budgétaire

Résumé :

Grand Besançon Métropole a confié à l'association BGE Franche-Comté, par le biais d'une convention de concession de service public (CSP), l'exploitation de la pépinière d'entreprises de Palente, et de la pépinière et de l'hôtel d'entreprises de TEMIS Innovation.

Le contrat porte sur la période 2023-2027.

En respect des dispositions réglementaires, le concessionnaire présente à GBM son rapport sur l'année écoulée (2025), portant sur l'activité, la qualité de service et les données techniques et financières.

Il ressort du rapport du délégataire que l'activité s'est déroulée dans de bonnes conditions et qu'il n'y a pas d'évènement majeur à signaler.

I. Principales caractéristiques du contrat

Le contrat de concession de service public pour l'exploitation de la pépinière d'entreprises de Palente et l'exploitation de la pépinière et de l'hôtel d'entreprise de TEMIS Innovation a été confié à l'association BGE Franche Comté au terme d'une procédure d'attribution réglementaire.

Le Conseil Communautaire s'est prononcé pour le choix de BGE lors de sa séance du 9 novembre 2022.

Objet : Grand Besançon Métropole confie au concessionnaire l'exploitation de :

- la pépinière d'entreprises de Palente,
- la pépinière et l'hôtel d'entreprises innovantes de TEMIS.

Durée : 5 ans, à compter du 1^{er} janvier 2023. Echéance le 31 décembre 2027.

Principales obligations du contrat :

La mission du délégataire consiste à assurer :

- l'accueil et l'accompagnement des entreprises,
- l'organisation et la gestion des services communs,
- la promotion des pépinières et de l'hôtel d'entreprises.

Le concessionnaire utilise les biens immobiliers (bâtiments sur Palente et sur TEMIS), le matériel et le mobilier mis à disposition par Grand Besançon Métropole, dans les conditions définies par le contrat de concession. GBM facture à ce titre un loyer et des charges.

Le concessionnaire exploite le service à ses risques et périls. Sa rémunération émane principalement de la facturation aux entreprises des loyers, charges et prestations spécifiques. En complément, GBM verse une participation financière annuelle déterminée dans la convention.

Contraintes particulières : Le concessionnaire s'engage à appliquer la norme AFNOR NF X 50-770.

Délégataire :

Association BGE (ensemBLE pour aGir et Entreprendre) Franche-Comté.

Le Président de BGE Franche-Comté est Philippe CHEVRIER.

Avenant : le contrat en cours a fait l'objet d'un avenant voté en Conseil Communautaire du 25 septembre 2025, destiné d'une part à ajouter des surfaces dans le périmètre de la concession sur le

site de Palente suite au rachat par GBM de locaux à la CCI Saône-Doubs, d'autres part à ajuster la répartition des charges sur le site de TEMIS Innovation.

II. Activité

A/ TEMIS Innovation : pépinière et hôtel d'entreprises

L'année 2025 est une excellente année pour la pépinière et l'hôtel d'entreprises de TEMIS Innovation, avec un taux moyen d'occupation qui atteint 98 % (idem 2024).

Pour rappel, la surface totale louable est de 795 m² en pépinière et 1 872 m² en hôtel d'entreprises.

Cependant ce taux d'occupation marque une disparité certaine entre le taux d'occupation de la pépinière (40 %) et celui de l'hôtel d'entreprises (supérieurs 100 %), en l'absence de nouveaux projets intégrant la pépinière de TEMIS Innovation. Le ralentissement des orientations du partenaire DECA-BFC, illustre la difficulté des enseignants-chercheurs à se lancer dans la création d'entreprise et la nécessité de poursuivre le travail de prospection avec les partenaires de l'écosystème confirment la tendance.

Autres facteurs pouvant être pris en compte : une conjoncture économique moins favorable depuis début 2024, le faible dimensionnement des projets avec des porteurs qui créent leur propre emploi et qui basculent pour certains dans de la prestation de services. Dans ces cas de figure, le créateur n'a pas besoin de locaux, n'identifie pas de besoin en accompagnement de BGE sur les volets création d'emploi, recherche de financement ou innovation technologique.

La qualité du site de Temis permet de proposer aux entreprises des conditions d'hébergement de très bon niveau. De plus, un certain nombre de travaux améliorant les conditions d'activité des entreprises ont été réalisés par Grand Besançon Métropole : travaux électriques, sanitaires, serrurerie, peinture.

Au 31/12/2025, la pépinière et l'hôtel accueillent 13 entreprises (3 en pépinière et 10 en hôtel), qui cumulent 190 emplois contre 185 en 2024.

L'année 2025 marque une reprise de mouvements côté pépinière, 3 entreprises en sortent pour entrer dans l'hôtel et une entreprise quitte le dispositif pour déménager au Canada. L'entreprise Bioalva fait son entrée en pépinière en septembre 2025.

PEPINIERE D'ENTREPRISES DE TEMIS INNOVATION				
Entreprises présentes au 31/12/2025				
Entreprise / activité	contacts	date entrée	sortie prévue	effectifs
BIOALVA Produits alimentaires naturels aux saveurs de la mer, à base d'algues marines et de légumineuses.	Anne NGUYEN Maëlle LEMILLIN	01/09/2025	01/09/2029	8
CLHYNN Technologie révolutionnaire de piles à hydrogène vert.	Jean-Patrick CORSO	03/01/2023	03/01/2027	16
HIVELIX Simulation multiphysique / intelligence artificielle axée autour de la chimie-électrochimie et milieu granulaire.	Baptiste FEDI	12/09/2024	12/09/2028	3
Total effectifs Pépinière				27

HOTEL D'ENTREPRISES de TEMIS INNOVATION
Entreprises présentes au 31/12/2025

Entreprise / activité	contacts	date entrée	sortie prévue	effectifs
AUREA TECHNOLOGY Solution de détection optique infrarouge très haute résolution	Johann CUSSEY	16/02/2020	15/04/2026	26
BIOTOSKIN Vente d'échantillons cutanés, vente d'équipements de laboratoire et prestation de services ex vivo et in vitro.	Clément DECOMBE	01/05/2025	01/05/2029	4
BIOMNIGENE Activités de génotypage et d'analyses d'animaux adultes et embryons.	Alexandre DOUABLIN	01/06/2022	01/05/2026	4
ENNOIA Prestataire de services d'implémentation de plateformes d'impression 3D et développement d'un dispositif médical en maxilo-faciale.	Benjamin BILLOTTET	01/05/2025	01/05/2029	6
GEOIDE Conception et commercialisation de systèmes de communication sécurisée en temps réel pour les armées.	Grégory GILLE	01/03/2020	01/03/2026	14
MYOPOWERS Développement et fabrication de dispositifs médicaux (urologie)	Daniel THOMMEN	01/10/2018	01/10/2027	20
FLEXIO Automatisation des flux d'informations de services et d'objets connectés.	Julien BRUGGER	01/01/2021	01/06/2026	19
VIBISCUS Spécialisée dans le développement de matériaux innovants programmables capables d'absorber les sons en milieu ouvert et fermé.	Gaël MATTEN	14/09/2025	14/09/2029	9
PIXEE MEDICAL Développement de solutions de navigation chirurgicale utilisant un outil de tracking innovant assistées par ordinateur utilisant la réalité augmentée.	Sébastien HENRY	05/06/2023	05/06/2027	48
SOITEC Composants et système micro acoustiques	Sylvain Ballandras	12/01/2023	Sans objet	13
Total effectifs Hôtel				163

Côté hôtel, on relève donc 3 entrées d'entreprises qui entrent en hôtel au terme de leur 4 premières années de présence passées en pépinière. Il s'agit des entreprises Ennoia, Biotoskin et Vibiscus. Il n'y a pas eu de sortie d'entreprise de l'hôtel en 2025.

B/ Pépinière de Palente

L'année 2025 est une année favorable et historique pour la pépinière d'entreprises de Palente que ne traduit pas le taux d'occupation moyen de 75 % (91 % en 2024). Pour rappel, la surface totale louable est de 1 894 m².

En effet, l'exercice 2025 s'inscrit comme une année charnière dans l'histoire de la pépinière de Palente, marquée par une intensité sans précédent des flux d'entrées (14) et de sorties. (10). Cette rotation accélérée, si elle illustre la vitalité du dispositif, a généré des vacances temporaires de locaux qui ont mécaniquement pesé sur le taux d'occupation annuel.

Le taux d'occupation ne reflète donc pas un ralentissement de l'activité mais bien, au contraire, le signe d'une pépinière en plein renouvellement.

À titre de comparaison avec 2024, la progression du nombre d'entrées annuelles est notable : jamais la structure n'avait enregistré un tel volume d'accueil en un seul exercice. Ce record s'explique notamment par la montée en puissance du travail de prospection et d'accompagnement en amont, ainsi que par la tenue régulière des comités d'agrément tout au long de l'année — de janvier à novembre — avec 9 séances ayant abouti à autant d'avis favorables.

Au 31 décembre 2025, la pépinière comptait 23 entreprises présentes pour 45 emplois (44 en 2024). Ce socle solide, constitué d'activités diversifiées allant de la bijouterie en ligne à la domotique professionnelle, en passant par la torréfaction artisanale ou la photographie, confirme la capacité de la pépinière à accueillir des projets nouveaux et variés, en cohérence avec les objectifs de la CSP.

ENTREES		
Entreprise	Lieu d'implantation	Date
ONEVASC	2C chemin de Palente	13/01/2025
L'ETABLI DES VENTS	4J chemin de Palente	03/02/2025
AKOLAD SOLUTIONS	2C chemin de Palente	13/02/2025
AGENT-Ç	4J chemin de Palente	27/02/2025
BIOALVA	4J chemin de Palente	04/03/2025
CFC	2C chemin de Palente	01/04/2025
IMACT	2C chemin de Palente	23/04/2025
LR AGENCEMENTS	4J chemin de Palente	19/05/2025
L'EMBOUT STELLA	4J chemin de Palente	29/07/2025
ASSOCIATION ZERO DECHET	4J chemin de Palente	18/11/2025
ALTO	2C chemin de Palente	24/11/2025
DROPOUT CAFE	4J chemin de Palente	04/12/2025

RVL	2C chemin de Palente	05/12/20205
HELICIA PHOTOGRAPHIE	4J chemin de Palente	15/12/2025

SORTIES		
Entreprise	Lieu d'implantation	Date
COKOOM	Fin activité	07/02/2025
WITTYM	11B rue de la Grappe 25640 Marchaux	18/04/2025
FAMECA	3B avenue Parmentier 70800 Conflans sur Lanterne	30/04/2025
CFC	Fin activité	22/07/2025
BIOALVA	Pépinière TEMIS Rue Alain Savary 25000 Besançon	25/07/2025
L'ENGRENAGE	Fin activité	01/08/2025
DENT LE TEMPS	12 avenue Chardonnet 25000 Besançon	28/08/2025
FAB'ONE	5 impasse du Camp 39100 Gevry	22/10/2025
PETITS FILS	1 A avenue Denfert Rochereau 25000 Besançon	28/11/2025
ONEVASC	1 Rue Mirabeau 25000 BESANCON	05/12/2025

Sur les 10 sorties constatées en 2025, 3 entreprises ont cessé leur activité, 5 se sont installées sur le territoire de GBM et deux sur la région Bourgogne-Franche-Comté.

Sur les 23 dirigeants d'entreprises présentes au 31/12/2025, 18 ont été conseillés ou formés par BGE en amont de l'installation en pépinière.

La répartition par secteur d'activité des entreprises hébergées en pépinière en 2025 était la suivante :

- commerce : 44% (20 % en 2024),
- services : 17 % (35 % en 2024),
- artisanat : 22 % (20 % en 2024),
- production : 13 % (25 % en 2024).
- association : 4 % (0% en 2024).

PEPINIERE D'ENTREPRISES DE PALENTE 2C Entreprises présentes au 31/12/2025				
Entreprise / activité	Responsable	Date entrée	Date sortie prévue	Effectif
ACCESSPROD Société de conseil spécialisé en accessibilité numérique	Antoine BOUET	13/07/2023	13/07/2027	3
FL CONSULT Consulting, audit qualité et coaching	Francis LANAUD	07/12/2023	07/12/2027	1
SOLIGRAPHE Votre expert pour vos projets d'énergies renouvelables	Baptiste CONTOZ Thibault AUBERTIN Quentin LANGLAIS	04/03/2024	04/03/2028	3
PHOENIX-212 CONSULTING Formation sur mesure, coaching professionnel et marketing dans le domaine de la santé	Ayham EBRAHIM	29/04/2024	29/04/2028	1
IMACT Domotique destinée à la gestion technique des bâtiments pro	Etienne LAURENT	23/04/2025	22/04/2027	3
AKOLAD SOLUTIONS Conception et développement de logiciels de gestion	Jérôme VARINI	13/02/2025	12/02/2027	3
ALTO DEVELOPPEMENT Stratégie commerciale et conseil à l'achat de prestation numérique	Antoine GONNIN	24/11/2025	23/11/2027	2
RVL Conception	Frédéric CLADEN	05/12/2025	04/12/2027	1
PEPINIERE D'ENTREPRISES DE PALENTE au 4J Entreprises présentes au 31/12/2025				
Entreprise / activité	Responsable	Date entrée	Date sortie prévue	Effectif
ETABLI'D Atelier de menuiserie	Emmanuel COUGNAUD	09/02/2023	09/02/2027	1
BRAIN TECH Infogérance informatique et vente de matériel	Anthony GRISVARD	02/05/2024	02/05/2028	1
FULL CONCEPT Ingénierie, conception et prestations techniques	Julien PAGNOT	20/11/2017	31/12/2025	2
GAÏA BEAUTY Prothésiste ongulair	Salomé BILLEREY	29/10/2024	29/10/2028	1

LES ALIMENTS VIVANTS Transformation de légumes par la lactofermentation	Eve COLTAT	22/07/2022	21/07/2026	1
PERDELLE Conception et réalisation d'un exosquelette	Fabrice FREROT	06/07/2023	06/03/2027	1
PRECISTEM Usinage de précision	Armand THIBAUT Félix DAGALLIER	07/03/2017	31/12/2025	12
SAVONNERIE DU DOUBS Savonnerie Artisanale	Adrien VOUILLOT	22/07/2022	21/07/2026	1
L'ETABLI DES VENTS Entretien et réparation d'instruments à vent	Pascale RICHARD	03/02/2025	02/02/2027	1
AGENT-Ç Atelier d'agencement et d'architecture d'intérieur	François-Adrian GILABERT	27/02/2025	26/02/2027	1
LR AGENCEMENTS Mobiliers intérieurs sur mesure	Loïc RONCALLI	19/05/2025	18/05/2027	1
L'EMBOUT STELLA Fabrication et commercialisation d'un embout de canne de sécurité innovante	Éric LEVASSEUR	29/07/2025	28/07/2027	1
Association ZERO DECHET Boîtes en verre consignées proposées aux restaurateurs pour réduire les déchets et les emballages	Younes EL HACHEMI DUMAS	18/11/2025	17/11/2027	1
DROPOUT CAFE Torréfacteur	Philippe LESPRIIT	04/12/2025	03/12/2027	2
HELICIA PHOTOGRAPHIE Photographe professionnelle (portraits, familles, mariages, séances en studio...)	Hélène MOUGENOT	15/12/2025	14/12/2027	1
TOTAL EFFECTIF PEPINIERE AU 31/12/2025				45

C/ Effectifs affectés à la concession

Chiffres clés de la concession	2 025	2 024	2 023
ETP affectés au contrat	5,93	6,15	6,15

L'association BGE a mobilisé 5,93 ETP pour réaliser les missions confiées par le contrat, qui prévoit 5,95 ETP. Cela est lié à un contexte de transition de personnel sur le poste accueil/standard (3,21 ETP réalisés contre 3,00 prévus), le départ d'une salariée rapidement remplacée et nécessitant des périodes de tuilage et de formation.

Ramenée par ETP, la masse salariale augmente légèrement (+1,52 %), mais en l'occurrence c'est la masse salariale indirecte qui progresse nettement (+26,19 %, soit +14 386 €), couvrant des dépenses supportées par l'employeur en plus des rémunérations directes.

L'association BGE a engagé des déploiements stratégiques en réponse aux exigences de nouveaux marchés, notamment en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), de transformation numérique et d'intégration de l'intelligence artificielle. Ces chantiers, dont bénéficie le personnel affecté à la CSP, ont nécessité une réorganisation pour mobiliser des ressources humaines dédiées.

D/ Accompagnement des entreprises sur les deux sites

Les entreprises ont des contacts réguliers, au minimum trimestriels, avec le conseiller « référent » pour faire le point sur le développement de l'activité, détecter les besoins en formation ou orienter le chef d'entreprise vers des experts externes.

Ce conseiller s'appuie également sur l'expertise d'autres conseillers formateurs de l'équipe BGE FC, dans la mesure où ces derniers accompagnent quelques fois des porteurs de projet en amont d'une demande d'entrée à la pépinière de Palente.

Cette année a été marquée par le départ de plusieurs entreprises arrivées au terme de leur 4ème année en pépinière (PETITS FILS, FAB'ONE, DENT LE TEMPS,), mais également suite à l'arrêt d'activité de l'entreprise L'ENGRENAGE. Des rendez-vous réguliers avec la Direction de l'Economie de GBM ont accompagné la sortie des entreprises citées ci-dessus, permettant l'installation de deux d'entre elles sur les 5 sorties sur le territoire de GBM avec un achat immobilier.

Des contacts et rencontres ont également été pris/organisés avec des agences immobilières, des partenaires de l'aménagement, de la construction et de la location immobilière (SEDIA, SH Partner), associant ainsi les professionnels de l'immobilier d'entreprises et les entreprises hébergées.

L'année 2025 ayant été marquée par de nombreuses nouvelles entrées en pépinière sur le dernier trimestre, un accompagnement mensuel a été mis en place sur les six premiers mois. Ces rendez-vous plus réguliers ont permis d'aider le chef d'entreprise sur la partie administrative et juridique de sa structure (aide à l'immatriculation, changement du siège social), et la mise en place de tableaux de bord communs que le dirigeant s'est engagé à communiquer au conseiller référent en amont du rendez-vous de suivi.

Cette année, chaque nouvelle entreprise a bénéficié d'un rendez-vous avec la chargée de communication de BGE.

E/ Animation des deux sites

A la demande de Grand Besançon Métropole, BGE propose aux entreprises un cycle d'ateliers très opérationnels axé principalement sur les démarches commerciales. Un programme d'animation et de rencontres est également proposé aux occupants, afin de favoriser les échanges et faciliter l'intégration des nouveaux arrivants.

Des rencontres régulières, variées dans leur contenu et leur format, rythment la vie du site TEMIS Innovation : petits déjeuners mensuels, conférences organisées dans le cadre du réseau BGE Club, mais aussi accueil de publics scolaires, étudiants, rencontres festives, etc.

L'organisation de ces événements permet de faire connaître le dispositif de pépinière, les entreprises hébergées et les différents acteurs présents à TEMIS Innovation. L'objectif étant que TEMIS constitue un véritable lieu de vie favorisant le développement des synergies et d'un réseau de partenaires, de prescripteurs et de prospects.

Ainsi sur Palente :

3 petits-déjeuners à Palente avec présentation des derniers pépins, déjeuner avec les pépins chez Cuisine Mode d'Emploi, journée Portes Ouvertes de la pépinière, déjeuner O'Truck Comtois avec les pépins au 4J associant les partenaires de BGE, visite de la pépinière avec les stagiaires de la formation accélérateur Emergence BGE.

Ainsi sur Temis :

- 10 petits-déjeuners TEMIS : « Actualités comptables, sociales et fiscales », « Comment attirer les talents sans se limiter au recrutement », animé par Jennifer Monnet de l'APEC ainsi qu'un témoin de Gaël Matten, « Financer et sécuriser le développement à l'Export des entrepreneurs français », « Boostez votre projet avec la French Tech Bourgogne Franche-Comté ! », Comment intégrer la RSE dans son entreprise ? », « 20 ans de TEMIS Innovation » animé par les entreprises FEMTO-ST, DECA BFC, Réseau Entreprendre, PMT, INPI, Technopole TEMIS, GBM et BGE FC.

F/ Devenir des entreprises après leur sortie

Devenir des entreprises sorties de la pépinière de Palente au 31/12/2025 sur 10 ans	Nb d'entreprises	%
Implantation sur une ZAE d'intérêt communautaire GBM	22	47.8%
Implantation en dehors du territoire GBM	9	19.6%
Disparition de l'entreprise	15	32.6%
Total	46	100%

III. Données juridiques et économiques

A/ Santé financière du concessionnaire

Les comptes annuels 2025 de l'association BGE concessionnaire sont certifiés sans réserve par son commissaire aux comptes.

Le total du bilan est de 3 234 k€.

Le total des fonds propres est de 1 014 k€, leur niveau est satisfaisant.

Le résultat 2025 est un excédent de 31 k€, après constatation d'une provision pour Plan de Sécurisation de l'Emploi d'un montant de 121 k€, suite à la perte d'un marché avec France travail qui impacte de façon significative l'activité de BGE. Toutefois, la continuité de l'association n'est pas remise en cause et BGE continue d'honorer le contrat de CSP avec GBM.

Les ratios financiers sont satisfaisants et la situation financière de l'association BGE est saine.

B/ Compte d'exploitation de la concession

Chiffres clés de la concession	2 025	2 024	2 023	variation N/N-1	variation en %
total des produits	1 070 926	1 039 966	1 017 915	30 960	2,98%
dont loyers et charges facturés	685 102	679 465	624 126	5 637	0,90%
dont quote part GBM	260 000	260 000	260 000	0	
total des charges	1 021 084	965 167	898 717	55 917	5,79%
dont masse salariale	348 828	343 371	329 395	5 013	1,52%
dont loyers payés	341 895	338 385	306 035	3 510	1,15%
dont dot prov ⁹ PSE	32 146				
Résultat CEP concession	49 842	74 799	119 198		
taux d'occupation Témis	98%	91%	96%		
taux d'occupation Palente	76%	98%	98%		

Le résultat 2025 est un excédent de 49 842 €. Il est impacté à hauteur de 32 146 € par la provision PSE et s'établirait sinon à 81 988€ soit similaire à celui de 2024.

Le résultat cumulé depuis le début du contrat est de 243 839 €, pour un BP initial de 2 959€ sur les 3 premières années.

L'évolution des produits (+ 2.98%) est issue d'une hausse de 0.90% du chiffre d'affaires (loyers, charges et prestations facturés) et de l'attribution d'une subvention de la Région BFC. La facturation des loyers et charges représente 64% des produits de la concession.

Parallèlement, hors impact de la dotation à la provision PSE, le volume des charges a augmenté de 2,46 % entre 2024 et 2025, la hausse des produits couvre donc celle des charges. A souligner entre 2024 et 2025 une évolution assez significative des coûts de l'énergie (+12 k€) et une relative stabilité de la masse salariale (+ 5 k€) et des loyers facturés par GBM (+ 4 k€).

Les autres charges sont principalement des frais d'entretien, d'assurances, et de structure. Elles sont plus ou moins stables par rapport à 2024.

Les deux sites de Palente et TEMIS dégagent un excédent en 2025, respectivement de 77 297 € et 126 103 € avant prise en compte des charges indirectes.

Résultat par site	2 025	2 024	2 023	variation N/N-1
Site Palente	77 297	88 630	107 020	-11 333
Site Témis	126 103	91 927	105 492	34 176
Charges indirectes	-121 412	-105 758	-93 314	-15 654
dot°prov PSE (charge indirecte)	-32 146			-32 146
résultat	49 842	74 799	119 198	-24 957

Comme en 2023 et 2024, la participation financière de GBM (260 000 €) a été affectée par BGE à 80% pour Palente et 20% pour TEMIS.

L'amélioration du résultat sur TEMIS émane directement de l'évolution de la grille des loyers facturés (loyers qui se rapprochent progressivement de ceux du marché sur la durée maximale de 5 ans d'occupation, pour anticiper la sortie des entreprises).

Conformément aux dispositions réglementaires, BGE a transmis dans son rapport technique les éléments justifiant l'entretien des sites et les attestations d'assurance. Il n'y a pas eu d'investissements majeurs de la part de BGE en 2025, mais des renouvellements de petit matériel.

C/ Liens avec Grand Besançon Métropole

En 2025, le conseil communautaire a pris acte du rapport annuel de CSP 2024, et s'est prononcé sur un avenant au contrat (CC 25 septembre 2025).

Les conditions financières de la convention ont été respectées :

- Grand Besançon Métropole a versé une participation financière de 260 000 € HT à BGE, conformément au contrat de CSP,
- GBM a facturé à BGE les loyers et charges des deux sites pour environ 340 k€ HT au titre de 2025, hors régularisation des charges.

Le Conseil de Communauté prend acte du rapport 2025 présenté par BGE Franche-Comté relatif à l'exploitation des pépinières et de l'hôtel d'entreprises de Palente et de TEMIS Innovation, dans le cadre de la concession de service public confiée par Grand Besançon Métropole à cet organisme.

Le Secrétaire de séance,



Emile BOURGEOIS
Conseiller Communautaire Délégué

Pour extrait conforme,
Le Président,



Ludovic FAGAUT
Maire de Besançon